

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT (autorité parentale)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél. : - Domicile :
- Portable :
- Travail :

Nom du médecin traitant :

N° de tél. :

N° de sécurité sociale :

Adresse de la caisse :

Nom et numéro de la police d'assurance :

Joindre la photocopie de l'assurance civile PERI ET EXTRA SCOLAIRE de l'enfant

Si l'adresse de facturation est différente de celle de la personne qui détient l'autorité parentale, adresse à prendre en compte :

Nom de la ou des personnes(s) autorisée(s) à reprendre l'enfant à la fin des activités :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence (nom et numéro de tél.)

AUTORISATION : (à remplir par le responsable légal)

Je soussigné(e),

Responsable de l'enfant :

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'enfant sus nommé à participer à toutes les activités organisées par la Commune de JEZAINVILLE lors de l'accueil périscolaire.

De plus, j'autorise le responsable de l'encadrement à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

MODALITES D'INSCRIPTIONS + TARIFS

Périscolaire 07 h 30 – 08 h 30 (2,50 €) – 16 h 15 – 17 h 30 (3,15 €) - 17 h 30 – 18 h 00 (1,25 €)

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
07h30-08h30				
16h15-17h30				
17h30-18h00				

Les présences occasionnelles sont envisageables dans la limite des places disponibles.

Toute absence aux accueils du matin ou du soir quel qu'en soit le motif doit être impérativement **signalée** 24 h à l'avance sauf maladie le jour même (justifiée par un certificat médical).

Sans respect du délai de prévenance, le temps d'accueil vous sera facturé.

L'inscription pour l'accueil au périscolaire est obligatoire avant la fréquentation.

Dossier incomplet = Inscription non validée

Nous attestons sur l'honneur l'authenticité des renseignements ci-dessus, et nous nous engageons à signaler tout changement significatif de notre situation.

La signature de ce document vaut l'acceptation plaine et entière du règlement intérieur de l'accueil périscolaire de mineurs organisé par la Mairie de JEZAINVILLE.

Fait à

le

Signature :